



**ORTHODONTIE  
ET INTERCEPTION  
MUCO-GINGIVALE**

**16 DÉCEMBRE  
2017/LE WESTIN  
PARIS**



La commission du Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL) a accordé une prise en charge maximum de **250 euros** sur le montant des droits d'inscription

**Informations utiles pour remplir la demande de prise en charge :**

- Le numéro d'organisme formateur est le : 11 75 261 43 75
  - Journée : 16 décembre 2017
  - Nombre de jour entier : 1 soit 8 heures
  - Intitulé : Orthodontie et interception muco-gingivale

Pour bénéficier de cette prise en charge, vous devez compléter en ligne avant le congrès sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr) :

1. Un formulaire de demande de prise en charge dûment complété
2. Joindre la copie de votre confirmation d'inscription et de votre facture (ce qui est appelé devis) – le document envoyé lors de votre inscription par email
3. Le programme préliminaire de la journée disponible en téléchargement sur <http://www.journee-sfodf-sfpio.com/PROGRAMME-DE-LA-JOURNEE>
4. Votre attestation de versement de la contribution à la Formation Professionnelle (URSSAF)
5. Votre RIB.

A l'issue de la formation, et, après réception de l'accord de prise en charge vous indiquant un numéro de dossier, vous devez adresser :

1. Une photocopie de la facture acquittée - envoyé par email avec votre confirmation d'inscription ou disponible sur votre espace personnel.
2. La photocopie de l'attestation de présence – disponible dans l'espace personnel
3. Faire compléter par la SFODF l'attestation FIF PL

Nous vous rappelons les coordonnées du FIF PL :  
104 rue de Miromesnil – 75384 PARIS CEDEX 08  
Tél. 01 55 80 50 00 - [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)  
[contact@fifpl.fr](mailto:contact@fifpl.fr)